

ARL-1501. Archéologie grecque

Automne 2024

Professeur : Thierry PETIT

Objectifs et contenu

Le cours abordera les différents aspects de la civilisation matérielle de la Grèce antique, en prenant comme cadre la Cité-État grecque (*Polis*) et les royaumes issus de l'empire d'Alexandre, depuis l'époque archaïque (début du I^{er} millénaire *a.C.*) jusqu'à la fin de l'époque hellénistique (fin du I^{er} millénaire *a.C.*). On traitera donc quelques grands thèmes :

Les origines de la Grèce : la civilisation mycénienne, les « Âges obscurs »; la *polis* grecque, à la fois dans le monde grec « métropolitain » (Grèce égéenne) et colonial (expansion méditerranéenne); les royaumes issus de l'empire d'Alexandre et les fondations des grandes métropoles hellénistiques. On examinera les composantes monumentales d'une cité, divers aspects de la production artefactuelle grecque (architecture, statuaire, céramique, etc.), les rapports entre cité et sanctuaires, cité et nécropoles, etc.

Afin de tirer tout le bénéfice du cours magistral, l'étudiant se référera à l'ouvrage de R. Etienne, Chr. Müller et Fr. Prost, *Archéologie historique de la Grèce antique*, 3^e éd. augmentée, Paris, Ellipses, 2014, dont la lecture est **obligatoire** (à l'exception du chapitre 4).

Une bibliographie plus détaillée sera fournie aux étudiants en début de session et au début de chaque séance.

Fonctionnement

Le cours est constitué des présentations magistrales hebdomadaires du professeur (3 heures par semaine). Une part importante de l'apprentissage incombe cependant à l'étudiant par la mise à jour de ses notes de cours et l'approfondissement des questions évoquées au cours.

Une bibliographie plus détaillée sera fournie aux étudiants en fonction des thèmes abordés. Les illustrations présentées au cours seront mises à leur disposition par voie électronique. Les codes d'accès à ces documents seront envoyés par courriel aux étudiants inscrits aux cours sur leur **adresse académique** (@ulaval). Ils doivent s'assurer au préalable que leur compte est fonctionnel et à jour. Toute correspondance afférente au cours doit être adressée et reçue avec cette même adresse.

Il va de soi qu'un travail régulier et soutenu facilitera grandement l'acquisition des notions de base sur lesquelles l'étudiant sera évalué. À cette fin, la bibliographie générale, celle évoquée au cours de chaque séance, ainsi que celle qui se trouve à la fin de chaque chapitre du manuel de référence constituent une base de travail.

Évaluation

Deux examens et un commentaire oral de document constitueront l'évaluation de ce cours. La répartition proportionnelle des notes se présente comme suit :

◆ **Premier examen (40 %)**

◆ **Second examen (40%)**

◆ **Commentaire oral d'un document (édifice, artefact ou série d'artefacts) (20%)**

Le commentaire oral de document est un travail commun (pour la distinction entre « travail commun » et « travail collectif », voir les articles 9, 24 et 25 du règlement disciplinaire :

https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_1_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf). Il se fera selon la procédure suivante : les étudiants, par équipe de deux, choisiront un document à commenter dans une liste fournie plusieurs semaines à l'avance. Ils le prépareront par un travail de recherche commun. Le jour de l'examen, ils présenteront leur sujet ensemble oralement devant le professeur. Pour ce faire, ils pourront disposer d'un plan de l'exposé réduit aux titres et sous-titres des parties, d'une bibliographie et, le cas échéant, d'illustrations (le tout est à remettre au professeur après l'examen). L'ordre de passage sera déterminé au préalable et les étudiants seront convoqués à l'heure dite.

Les étudiants présenteront donc le sujet à deux. L'exposé devra durer environ 20 minutes (quelque 10 minutes chacun, selon des séquences à déterminer librement). La note portant sur le fond de l'exposé (exactitude et pertinence des renseignements, logique du plan, etc.) est commune aux deux co-équipiers (sur 10 points). La note sur la forme (facilité d'élocution, correction de la langue, attitude générale) est distincte (sur 10 points également).

La somme des trois notes numériques, qui représentera la note finale pour ce cours, sera convertie en une lettre : de A+ à E (11 en tout). La conversion de la note numérique en lettre sera faite proportionnellement à la note numérique moyenne du groupe qui correspondra à B-; toutefois le professeur se réserve le droit de moduler la répartition statistique des notes en fonction du niveau général du groupe.